

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

MSA Nord-Pas de Calais



SOMMAIRE

EDITO	4
CHIFFRES	6
SANTÉ ET PRÉVENTION : AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE	8
SERVICES ET SOLUTIONS : FACILITER LE QUODITIEN	12
TERRITOIRES ET PARTENARIATS : CONSTRUIRE ENSEMBLE	16
QUALITÉ ET SATISFACTION : ÊTRE AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS	20
INNOVER ET GARANTIR : PRÉPARER DEMAIN	24
ÉLUS ET ENGAGEMENT : PORTER LES VALEURS DE LA MSA	28

Directrice de la publication :
Nathalie Guesdon

Responsable de la publication :
Charlotte Capliez

Rédaction :
Charlotte Capliez
Claire Danès
Amélie Dessart
Hugo Wisniewski

Conception graphique :
Hugo Wisniewski

L'ensemble des services
de la MSA Nord-Pas de Calais

Crédits photos : CCMSA, Adobe Stock,
MSA Nord-Pas de Calais, Xavier Renoux.



Ce rapport d'activité marque la fin du mandat 2020-2025 qui aura été, sans conteste, marqué par des turbulences majeures. La pandémie de 2020, les multiples crises agricoles qui ont éprouvé notre monde rural, les inondations qui ont frappé notre région, etc. Autant d'épreuves qui auraient pu fragiliser notre institution.

Pourtant, face à ces vents contraires, la MSA a toujours pu compter sur son réseau d'élus. Qu'ils soient agriculteurs, salariés agricoles ou employeurs de main-d'œuvre, ils ont été le pilier de notre capacité à réagir, à soutenir et à accompagner nos adhérents dans ces moments difficiles.

En tant que Président, je tiens à souligner la mobilisation de chacun. Sur l'ensemble de nos territoires, nos élus se sont investis avec cœur et détermination, portant la voix de la MSA et agissant concrètement auprès des adhérents.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : plus de 150 actions ont été menées durant ce mandat, représentant un engagement de 1 095 jours de bénévolat.

Notre action s'est également appuyée sur la proximité que nous entretenons avec nos partenaires, fondée sur une relation de confiance mutuelle. Cette collaboration renforcée nous permet d'apporter des réponses encore plus pertinentes et adaptées aux défis du monde agricole, à l'image de la signature de la convention avec la Chambre d'Agriculture.

Au-delà de notre réseau d'élus et de nos partenariats solides, la MSA a comme atout majeur son guichet unique, offrant une prise en charge globale et simplifiée des besoins des adhérents. Cette approche, conjuguée à l'expertise et au professionnalisme des collaborateurs de la MSA, garantit un accompagnement de qualité et une réponse efficace aux préoccupations quotidiennes de nos ressortissants.

Cet engagement profond, cet attachement au régime agricole et à ses valeurs mutualistes, font toute la différence. Ils sont le ciment de notre action, la garantie de notre proximité et la preuve que, collectivement, avec les élus, les partenaires et les équipes de la MSA, nous sommes capables de surmonter les obstacles et de construire ensemble un avenir plus serein.

Ce mandat qui s'achève aura démontré, une fois de plus, la solidité de notre modèle et l'importance de l'engagement de chacun pour le bien commun du monde agricole.

Dominique Vermeulen

Président du conseil d'administration de la MSA Nord-Pas de Calais

Sur l'ensemble de nos territoires, nos élus se sont investis avec cœur et détermination, portant la voix de la MSA et agissant concrètement auprès des adhérents.



Un cap maintenu, un avenir à construire !

Une page se tourne, la Convention d'Objectifs et de Gestion 2020-2025 s'achève, nous incitant à regarder dans le rétroviseur le chemin parcouru. Malgré un contexte difficile et souvent contraint, la MSA a su consolider sa position d'organisme de protection sociale de référence pour le monde agricole, plus que jamais attentive à la qualité de service rendu à ses ressortissants.

Cette période restera marquée par de nombreuses crises : agricoles, sanitaires, sociales. Autant d'événements auxquels nous avons fait face ensemble : élus, salariés, partenaires, démontrant une nouvelle fois la puissance du collectif au service de notre population et l'agilité de notre guichet unique. Nous avons su nous adapter, dans un environnement en constante évolution, réaffirmant encore et toujours notre présence sur les territoires pour mener à bien notre mission de service public.

Malgré un rythme soutenu, nous avons su garder le cap fixé et je tiens une nouvelle fois à vous remercier, élus, partenaires et salariés, sincèrement de votre engagement et votre professionnalisme qui font notre force au quotidien.

Tournée vers l'avenir, la MSA de demain doit être exigeante et ambitieuse, améliorer sans cesse le service rendu à tous ses ressortissants, salariés et non-salariés, développer les parcours et la logique "d'aller-vers", se réaffirmer en tant que protection sociale du "dernier kilomètre".

Pour y arriver, nos atouts sont nombreux : une prise en charge globale des besoins de nos ressortissants, des collaborateurs engagés, un réseau d'élus impliqués et des partenariats solides et pérennes.

Vous l'avez compris, cette prochaine mandature s'annonce à la fois passionnante et pleine de défis, c'est une nouvelle aventure dans laquelle nous nous engageons tous et toutes avec conviction et détermination.

Franck-Etienne Rétaux

Directeur général de la MSA Nord-Pas de Calais

Nous avons su nous adapter, dans un environnement en constante évolution, réaffirmant encore et toujours notre présence sur les territoires pour mener à bien notre mission de service public.

LES CHIFFRES

200 491
ressortissants du
régime agricole

143 415 salariés
dont **33 995** actifs

57 076 non-salariés
dont **15 127** actifs

Fonctionnement de l'entreprise



1 828 000 € - Activité auto-financée
5 435 000 € - Prévention des risques professionnels et santé au travail
7 681 000 € - Action sanitaire et sociale
25 566 000 € - Gestion administrative

Recettes **40 510 000 €**

Activité auto-financée **1 828 000 €**
Prévention des risques professionnels et santé au travail **5 565 000 €**
Action sanitaire et sociale **7 681 000 €**
Gestion administrative **25 566 000 €**

Dépenses **40 640 000 €**



Lutte contre la fraude



997 739 €
de fraude détectée
en prestations
et cotisations



398 340 €
de fraude détectée
en cotisations, travail illégal
et dissimulé



801
actions de contrôle
interne déployées



74
risques couverts par les
actions de contrôle interne



363
actions de contrôles
externes déployées

Prestations versées

(prestations familiales, retraite et maladie)

410,27 millions € - non-salariés

480,90 millions € - salariés

891,17 millions € au total*
*Hors RSA.



La retraite



116 159
retraités

80 181 salariés

35 978 non-salariés



554,80 millions €

versés au titre de
la retraite de base

La famille



17 927
familles
allocataires



48,41 millions €
de prestations
familiales versées
(hors RSA)



11,32 millions €
RSA

Cotisations émises



133,35 millions € - non-salariés

262,33 millions € - salariés

395,68 millions € au total

La santé



287,96
millions €

de prestations santé
versées



112 679

personnes protégées
en maladie

Les entreprises



14 093
chefs d'exploitation



7 036
employeurs



33 995
salariés



929
conjoints
collaborateurs

L'action sanitaire et sociale



115 284
personnes couvertes
en action sanitaire et sociale



3 595 000 €
d'aides financières
individuelles et
collectives

SANTÉ & PRÉVENTION : AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE

SANTÉ ET PRÉVENTION : AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE

LA JEUNESSE RURALE À LA LOUPE

C'est quoi être jeune en ruralité ?

C'est la grande question à laquelle la MSA a souhaité répondre afin d'adapter au mieux sa politique d'action sanitaire et sociale en faveur des jeunes, à leurs besoins réels.

Pour ce faire, le service DSST (Développement sanitaire et social sur les territoires) a fait appel au cabinet EXAECO qui a mené une vaste étude sur les territoires en rencontrant plus de 100 jeunes de 14 à 22 ans !

Une démarche partenariale

Vanessa Dupuis, chargée d'études au service DSST, souligne l'importance de la collaboration : « *Vivre au quotidien sa ruralité, se projeter dans le futur, grandir et apprendre à la campagne... les défis sont nombreux, mais nous pouvons compter sur les acteurs locaux et les organismes de protection sociale pour les relever.* »

L'étude s'est inscrite dans une démarche collaborative, impliquant les acteurs locaux et les organismes de protection sociale. Un séminaire partenarial a d'ailleurs été organisé pour favoriser une réflexion collective et co-construire des solutions adaptées aux problématiques identifiées.

Une expérimentation inédite pour l'orientation professionnelle

Afin de traduire concrètement les enseignements de l'étude, une expérimentation innovante a été lancée, centrée sur l'accompagnement à l'orientation professionnelle.

Ce dispositif s'est adressé à deux classes de 4^{ème} du collège d'Auchy-les-Hesdin et proposait un parcours structuré, construit sur mesure autour de plusieurs étapes clés :

- Ateliers de connaissance de soi et de découverte des métiers ;
- Sessions pour lever les freins et aider les jeunes à choisir leur orientation ;
- Rencontres avec les parents pour les impliquer dans la démarche ;
- Forum des métiers.

Tout au long de ce parcours, chaque jeune a bénéficié d'un suivi individualisé grâce à un livret personnel, qui lui a permis de mesurer ses progrès. À l'issue de l'accompagnement, une feuille de route professionnelle a été remise à chaque participant, synthétisant ses objectifs et les étapes à suivre pour les atteindre.

Cette initiative, accompagnée et co-portée par la MSA et l'association Familles Rurales, pourrait être élargie et modulée pour accompagner les élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème} de ce collège.

LES 8 PRÉCONISATIONS DE L'ENQUÊTE

- Améliorer l'accompagnement des victimes de violence et les aider dans leur reconstruction ;
- Lutter contre la reproduction des inégalités de genre ;
- Développer la prévention des troubles de la santé mentale ;
- Requestionner la problématique de la mobilité ;
- Créer de nouveaux cadres d'ouverture sur le monde ;
- Sortir des contraintes pour former selon les envies ;
- Lutter contre la passivité face aux écrans ;
- Encourager l'émergence de nouvelles offres culturelles.

En chiffres





FACE AU MAL-ÊTRE : DES SOLUTIONS POUR SOUFFLER

En 2024, deux nouveaux dispositifs sont venus enrichir notre offre de solutions de répit, dans le cadre de nos actions de prévention du mal-être dans le monde agricole. Forts de leurs succès, ils sont reconduits en 2025.

Les week-ends répit bien-être

Le séjour répit MSA d'une durée d'une semaine, nécessite une organisation et une disponibilité qui n'est pas à la portée de tous. Nous avons donc proposé une alternative avec le «week-end répit bien-être».

Accueillis à la ferme « Ail'leurs » à Arleux, exploitants et salariés agricoles ont pris le temps de faire une pause dans leur quotidien en participant à des activités de détente (yoga, massage, etc.).

L'accompagnement administratif

Destiné aux exploitants agricoles en situation d'épuisement professionnel, cette aide permet de se remettre à jour et de maîtriser à nouveau la partie administrative de son activité professionnelle.

Une enveloppe d'un montant maximum de 1500 € peut être octroyée pour l'embauche d'un(e) assistant(e) administratif(ve) indépendant(e). La MSA prend en charge le salaire de l'assistant(e).

En chiffres

30
bénéficiaires des week-ends de répit

10
bénéficiaires de l'accompagnement administratif

3
week-ends organisés en 2024

ESAT : DES ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Au cours de l'année 2024, l'association Cap'Avenir a organisé 30 ateliers d'initiation aux gestes de premiers secours au sein de 8 ESAT* du Nord-Pas-de-Calais.

Ces sessions ont permis de sensibiliser 282 participants, dont des travailleurs en situation de handicap et des membres du personnel encadrant. D'une durée de 2h30, elles ont été dispensées par un formateur directement au sein des ESAT, en petits groupes de 9 ou 10 participants, afin de favoriser l'interactivité et l'apprentissage pratique.

Ce programme de sensibilisation répond à un besoin spécifique exprimé par les ESAT, visant à apporter à leur personnel les compétences de base en matière de sécurité et de premiers secours. Ces formations ont été rendues possibles grâce au financement de la MSA, qui soutient l'initiative à travers son fonds d'action d'initiatives locales.

Ces sessions ont non seulement renforcé les compétences en secourisme au sein des établissements, mais ont également permis de sensibiliser un public souvent éloigné de ces enjeux. En 2025, Cap'Avenir prévoit d'étendre ces ateliers à de nouveaux ESAT, poursuivant ainsi l'engagement de la MSA Nord-Pas de Calais pour la prévention au sein des entreprises agricoles et en faveur des personnes en situation de handicap.

*ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail

En chiffres

30
ateliers d'initiation aux gestes de premiers secours organisés

8
ESAT ont bénéficié de ces ateliers

282
participants

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE : DES SOLUTIONS POUR LA SANTÉ DES PROFESSIONNELLS

Le service prévention des risques professionnels a mené un groupe de travail avec des éleveurs, directement dans les salles de traite, afin d'analyser l'intérêt de l'utilisation d'un exosquelette.

En 2024, cette action a abouti à la réalisation d'un guide méthodologique destiné à tous les professionnels agricoles. « Nous l'avons construit sous forme de fiches thématiques permettant d'analyser les difficultés et d'agir sur les facteurs afin de trouver des solutions de prévention des troubles musculo-squelettiques et des troubles psycho-sociaux », explique Anne-Laure Patigniez, conseillère en prévention à la MSA Nord-Pas de Calais.

L'équipe pluridisciplinaire Santé Sécurité au Travail (médecins du travail, infirmières et conseillers en prévention), en partenariat avec une sophrologue et un cabinet de kinésithérapeutes, dispense des conseils (vidéos d'échauffements, podcasts bien-être, etc.) pour améliorer les conditions de travail des salariés et des exploitants.



SERVICES & SOLUTIONS : FACILITER LE QUOTIDIEN



SOLIDARITÉ À LA SOURCE : LE MONTANT NET SOCIAL

Courant 2023, une nouvelle mention est apparue progressivement sur les bulletins de salaire : le «montant net social». Cette évolution, pleinement effective depuis le 1er janvier 2024, représente une simplification de l'accès aux droits sociaux pour certaines prestations clés. Son intégration vise à offrir aux bénéficiaires une référence de revenu claire et unifiée pour effectuer sereinement leurs démarches administratives.

L'arrivée du montant net social apporte des avantages concrets pour les personnes éligibles aux aides sociales :

- Simplification des démarches : le montant net social offre une donnée unique et directement utilisable, facilitant grandement le remplissage des formulaires de demande et de déclaration.
- Réduction du risque d'erreurs : la clarté de cette information minimise les erreurs de déclaration, évitant ainsi des rejets de dossier ou des recalculs potentiellement pénalisants.

- Meilleure compréhension des droits : le montant net social contribue à une meilleure compréhension des conditions d'éligibilité et des montants auxquels les bénéficiaires peuvent prétendre.

- Facilitation de l'accès aux prestations : cette mesure vise à améliorer l'accès effectif aux droits sociaux, en particulier pour les populations les plus fragiles.

Les prestations sociales concernées :

Le montant net social est désormais la référence pour le calcul et l'attribution de prestations sociales telles que : le Revenu de Solidarité Active (RSA) et la prime d'activité. Les bénéficiaires doivent obligatoirement se baser sur cette donnée pour leurs déclarations.

Parole d'expert



Ophélie Lefevre
Responsable du service
Prestations familiales

Qu'est-ce que le Montant Net Social ?

Il correspond à la somme des revenus d'activité et de remplacement perçus par le salarié, après déduction de l'ensemble des cotisations et contributions sociales obligatoires (part salariale). Il s'agit donc du revenu net avant impôt sur le revenu.

En quoi est-ce une avancée majeure ?

Le montant net social représente une avancée notable dans la simplification et la modernisation du système de protection sociale en France. En offrant une référence de revenu claire et unifiée, il facilite les démarches des bénéficiaires, sécurise les déclarations et contribue à un accès plus équitable aux droits sociaux.

“ Le montant net social représente une avancée notable dans la simplification et la modernisation du système de protection sociale en France. ”

EMPLOYEURS : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

À travers la démarche « Aller vers », un accompagnement sur mesure est proposé à nos employeurs. Il se traduit par la mise en œuvre d'actions concrètes :

- Des réunions avec nos grands comptes afin de leur proposer une offre structurée autour de rendez-vous réguliers sur des sujets liés à la protection sociale.
- Des rencontres personnalisées avec nos employeurs visant à créer du lien, partager les actualités juridiques et techniques, s'assurer de la qualité de leurs déclarations pour garantir l'accès aux droits des salariés et les accompagner face à leurs difficultés.
- L'accompagnement de nos TPE-PME sur le nouveau TESA Simplifié pour répondre à leurs problématiques spécifiques et faciliter l'utilisation de nos outils.

Le TESA Simplifié : un outil facilitateur né d'une démarche collaborative

Le TESA Simplifié facilite les démarches administratives des très petites exploitations et des très petites entreprises (TPE) agricoles possédant un numéro SIRET, mais ne disposant pas de solutions de gestion de leur personnel.

La MSA Nord-Pas de Calais a contribué au développement de cet outil, notamment grâce à sa collaboration avec Laura, employeur de travailleurs occasionnels en production horticole. Cette dernière a accepté de tester le TESA Simplifié en avant-première, avant son lancement national.



En chiffres



rencontres «Grands comptes» sur des thèmes spécifiques : indemnités journalières, réformes de la retraite et l'offre en santé et sécurité au travail



rencontres personnalisées avec les employeurs



formations sur l'outil TESA pour accompagner les employeurs de TPE/PME

CONGÉ PATERNITÉ : ASSOULISSEMENT POUR LES NON-SALARIÉS AGRICOLES

En juillet 2021, le Code du travail a évolué, permettant au père ou à la personne vivant avec la mère (conjoint, concubin ou pacsé), quel que soit son régime de protection sociale, de bénéficier d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant de 25 jours calendaires : 7 jours consécutifs à prendre immédiatement à la naissance, et 18 jours non obligatoires et fractionnables.

Toutefois, l'obligation de prendre les 7 jours consécutifs immédiatement après la naissance engendrait des difficultés pratiques, particulièrement dans le secteur agricole.

En effet, les exploitants étaient alors confrontés à des problèmes de recrutement compliquant la gestion des remplacements, notamment lorsque la naissance survenait avant la date prévue du terme de la grossesse.

Le décret n° 2024-369 du 22 avril 2024 a assoupli les conditions de prise de la période obligatoire de 7 jours pour les non-salariés agricoles.

Ils peuvent désormais prendre leur congé dans un délai maximal de 15 jours à compter de la naissance effective de l'enfant ou de la date d'accouchement initialement prévue.

Concrètement, les non-salariés agricoles disposent dorénavant de trois options pour la prise des 7 jours obligatoires :

- À compter de la date réelle de la naissance ;
- Dans un délai de 15 jours suivant la naissance effective ;
- À compter de la date initialement prévue de naissance.

Cette réforme vise à offrir une plus grande flexibilité aux non-salariés agricoles, facilitant ainsi l'organisation de leur congé paternité tout en répondant aux impératifs de remplacement dans les exploitations.



TERRITOIRES & PARTENARIATS : CONSTRUIRE ENSEMBLE



TERRITOIRES ET PARTENARIATS : CONSTRUIRE ENSEMBLE

MSA ET CHAMBRE D'AGRICULTURE : UNE CONVENTION AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE

La MSA Nord-Pas de Calais, la MSA Picardie et la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France ont réaffirmé leur engagement commun en signant une nouvelle convention de partenariat. Cette mise à jour vise à mieux répondre aux évolutions actuelles du secteur agricole.

Ce partenariat constitue une richesse pour l'accompagnement complémentaire des exploitants, de leur installation à la transmission de leur exploitation. En unissant nos forces, notre engagement est d'offrir un soutien optimal et adapté aux besoins spécifiques de nos agriculteurs. Ce nouvel accord s'inscrit dans la continuité d'une collaboration établie de longue date.

Face au défi démographique croissant, marqué par le départ à la retraite et la cessation d'activité de nombreux exploitants, ce partenariat a pour objectif d'assurer un accompagnement complet des projets d'installation, au suivi du nouvel agriculteur, en passant par la préparation au départ à la retraite et la transmission des savoir-faire, des terres et des valeurs essentielles au monde agricole.

Ce partenariat s'articule autour de plusieurs axes clés :

○ Nourrir l'observatoire du PAIT

Un axe majeur consiste à alimenter l'observatoire Hauts-de-France du renouvellement des générations agricoles piloté par le Point Accueil Installation Transmission (PAIT). Cet outil permet d'acquérir une meilleure connaissance du profil des nouveaux agriculteurs, d'analyser les motivations de leur démarche et d'identifier leurs besoins d'accompagnement. Il contribue également à l'analyse du taux de renouvellement des générations, offrant ainsi une vision des évolutions de l'agriculture de demain.

○ Accompagnement des nouvelles installations

Diverses formations sont proposées pour soutenir les futurs agriculteurs dans leur projet d'installation ou lors de leurs premières années d'activité. Ces modules de sensibilisation abordent notamment la protection sociale et la prévention des risques.

○ Soutien à la transmission

Une attention particulière est portée aux agriculteurs en fin de carrière. Des actions telles que la formation « Bien préparer sa transmission », des réunions d'information et des entretiens individuels sont organisés. Cela permet de faire le point sur la retraite (cumul emploi retraite, calcul du montant, âge de départ), sur la transmission de l'exploitation et de sensibiliser à l'importance de la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA). Ce formulaire annuel, transmis par la MSA trois ans avant l'âge légal de la retraite, interroge le futur cédant sur l'avenir de son exploitation et fournit des informations sur les modalités, les conditions de départ et les impacts de cette transition (financiers, sociaux et familiaux).

Cette nouvelle convention renforce notre capacité à offrir un accompagnement pertinent et adapté aux défis spécifiques rencontrés par nos agriculteurs, notamment en matière de renouvellement des générations.

Parole d'expert



Maïté Huarte
Responsable du service
Relation adhérents

En quoi ce partenariat est-il important ?

Ce renouvellement de partenariat est essentiel pour nous permettre d'adapter notre accompagnement aux réalités actuelles du terrain, notamment en matière de renouvellement des générations. En travaillant main dans la main, nous apportons des réponses plus pertinentes et efficaces aux défis rencontrés par nos agriculteurs.

Qu'est-ce que la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA) ?

La DICAA est un formulaire administratif envoyé tous les ans par la MSA aux chefs d'exploitation, trois ans avant l'âge légal de la retraite. Il interroge le futur cédant sur le devenir de son exploitation. Il est important de rappeler que ce formulaire représente une intention et non un engagement à respecter. Il est néanmoins obligatoire pour percevoir sa retraite et continuer à exploiter lors d'un litige foncier.



CAËSTRE : UNE NOUVELLE MARPA

Depuis septembre 2024, la résidence Lindeboom à Caëstre est officiellement labellisée MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie). Créée en 1991 et initialement gérée par le CCAS de la commune, la structure a franchi une étape clé de son développement grâce à l'accompagnement de la MSA et de la Fédération MARPA Nord-Pas de Calais, permettant l'obtention du label.

Située dans un cadre verdoyant, au cœur d'un quartier résidentiel et proche des commerces, la MARPA de Caëstre offre des espaces communs propices aux échanges, ainsi que des services de blanchisserie et de restauration collective. Les seniors vivent en toute indépendance dans l'un des 25 appartements de plain-pied de la structure.

Une équipe de professionnels assure une présence continue, veillant à la sécurité et au bien-être des résidents. Des activités culturelles et récréatives sont régulièrement proposées, favorisant ainsi l'autonomie et la vie en communauté.

La résidence Lindeboom respecte pleinement la vocation du label MARPA : offrir un environnement sécurisé, stimulant et chaleureux. En véritable lieu de vie partagé et ouvert, elle dispose également d'un guichet d'accueil MSA, dédié à accompagner les adhérents dans leurs démarches administratives.

En résumé, la MARPA de Caëstre, à l'instar des 9 autres MARPA du Nord-Pas de Calais, incarne les valeurs de convivialité, de proximité et d'autonomie, permettant à chaque résident de se sentir vraiment «comme chez soi».

En chiffres

25
appartements

27
personnes accompagnées

5
salariés

10
résidences MARPA dans le Nord et le Pas-de-Calais



Les 10 MARPA présentes dans le Nord et le Pas-de-Calais

NON-RECOURS AU DROIT : LA MSA S'ENGAGE

De nombreux citoyens ne connaissent pas bien les aides sociales existantes ou leurs conditions d'attribution. En 2017, une enquête révélait que près d'une personne sur deux expliquait son non-recours aux droits par un manque d'information. Ce phénomène a des conséquences concrètes : par exemple, 85 % des parents potentiellement concernés ne perçoivent pas l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Ce non-recours fragilise les personnes les plus vulnérables, aggrave les situations de précarité et accroît, à long terme, le coût social de l'exclusion. Il soulève aussi des enjeux de justice sociale, de confiance dans les institutions et d'efficacité administrative.

Acteur de proximité, la MSA se mobilise depuis plusieurs années avec des campagnes d'« aller-vers », visant à mieux informer ses adhérents sur leurs droits, les prestations disponibles et les accompagner dans leurs démarches. Elle cible notamment les jeunes, les retraités, les exploitants, les familles ou encore les demandeurs d'emploi.

En plus de ces campagnes, la MSA Nord Pas de Calais est également partenaire de l'initiative «Territoires zéro non-recours» menée par la Communauté Urbaine d'Arras. Ce projet renforce la coordination entre services publics pour développer des actions de terrain, de formation et d'accompagnement, afin que chacun accède effectivement à ses droits.

En chiffres*

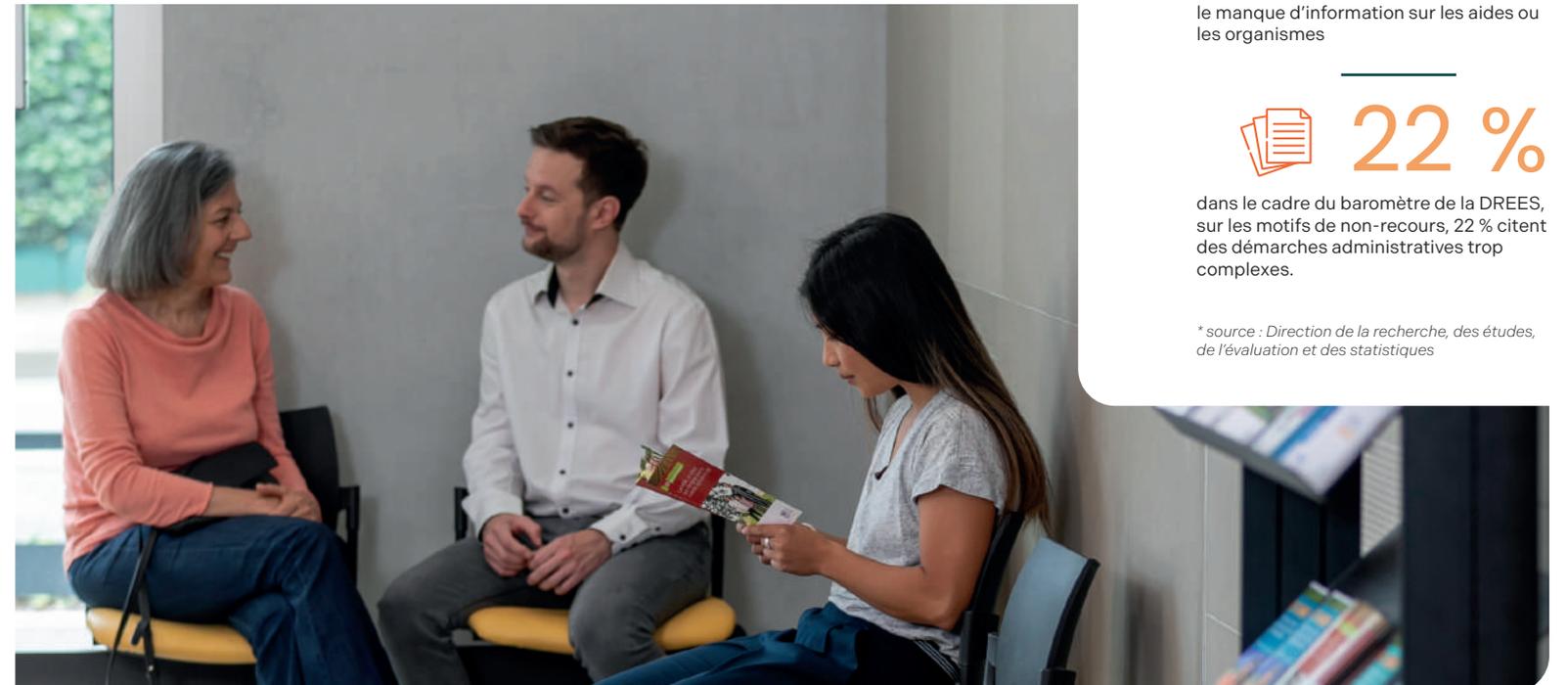
34 %
de non-recours pour le RSA

50 %
de non-recours pour le minimum vieillesse

37 %
dans le cadre du baromètre de la DREES, sur les motifs de non-recours, 37 % citent le manque d'information sur les aides ou les organismes

22 %
dans le cadre du baromètre de la DREES, sur les motifs de non-recours, 22 % citent des démarches administratives trop complexes.

* source : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques





QUALITÉ & SATISFACTION : ÊTRE AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS

QUALITÉ & SATISFACTION : ÊTRE AUX CÔTÉS DES ADHÉRENTS

QUALITÉ DE SERVICE : UN ENGAGEMENT CONSTANT

À la MSA, la qualité de service et la satisfaction de nos adhérents sont au cœur de nos priorités. Afin de mesurer leur perception et d'identifier les leviers d'amélioration, nous menons chaque année une enquête de satisfaction.

La 12^{ème} édition de cette enquête s'est déroulée par téléphone du 5 novembre au 12 décembre 2024. Elle a été confiée à l'institut IFOP, garantissant à la fois la neutralité de l'analyse et l'anonymat des réponses.

Cette démarche permet de mieux comprendre les attentes des adhérents et d'ajuster nos actions en conséquence. Les résultats confirment un haut niveau de satisfaction globale, qui témoigne de l'engagement quotidien de nos équipes.



En chiffres



SEMAINE DE LA RETRAITE : INFORMER ET ACCOMPAGNER

Du 25 au 29 mars 2024, la MSA, en partenariat avec l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite, a organisé la semaine des «Rendez-vous de la retraite». Cet événement annuel majeur vise à offrir un accompagnement personnalisé aux assurés qui se préparent à cette étape importante de leur vie.

Au total, 18 collaborateurs ont été mobilisés sur 12 points d'accueil physique ainsi que par téléphone. Leur engagement a donné lieu à la réalisation de 241 rendez-vous, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'édition précédente.

Ces échanges ont permis aux futurs retraités de rassembler les documents nécessaires à l'étude de leur dossier (bulletins de paie, livret militaire, justificatifs divers, etc.) et d'établir un premier bilan de leur carrière. Des réponses concrètes ont été apportées sur des sujets essentiels tels que la date prévisionnelle de départ à la retraite, le montant de la pension ou encore la retraite anticipée.

Étape clé dans l'analyse du parcours professionnel des assurés, ces rendez-vous ont également mis en évidence l'importance d'anticiper les démarches administratives afin d'assurer une transition fluide et sereine vers la retraite.

En chiffres



EXPLOITANTS : LA PROXIMITÉ, CLÉ DE NOTRE ENGAGEMENT

Le monde agricole a traversé une période marquée par des crises successives, dont celle liée à la fièvre catarrhale ovine (FCO), qui a durement affecté les exploitations en 2024. Dans ce contexte, la MSA Nord-Pas de Calais a renforcé son engagement auprès des agriculteurs en difficulté, avec une mobilisation collective et des actions concrètes sur plusieurs fronts.

○ Prévention et accompagnement en santé-sécurité au travail

Nos conseillers en prévention sont intervenus directement auprès des éleveurs. Ils ont apporté un accompagnement technique et financier pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels.

○ Accès renforcé aux droits

Des «rendez-vous prestations élargis» ont été mis en place pour apporter des réponses rapides et coordonnées aux exploitants en difficulté et faciliter leur accès à l'ensemble des droits sociaux.

○ Soutien social et solidarité active

Face à l'urgence, nous avons déployé une gamme d'aides spécifiques : aides financières ponctuelles, soutien psychologique, aides au remplacement, dispositifs de prévention du burn-out... Ces solutions visaient à

éviter les ruptures et à préserver l'équilibre personnel et professionnel des exploitants.

○ Dispositifs spécifiques pour les difficultés financières

Des dispositifs spécifiques ont été mobilisés pour soulager la trésorerie : modulation ou mensualisation des cotisations, recours à l'assiette annuelle, mise en place d'échéanciers personnalisés.

○ Une action territoriale en réseau

En partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (services de l'État, collectivités locales, associations, etc.), la MSA et ses délégués ont travaillé au quotidien pour identifier les agriculteurs et les salariés agricoles touchés par ces crises afin de faciliter l'accès aux informations sur les dispositifs d'aides.



Parole d'expert



Xavier Gauvrit
Sous-directeur Protection sociale

Aujourd'hui, on parle de crises agricoles au pluriel. Comment la MSA s'adapte à cette réalité ?

Effectivement, nous sommes confrontés à de nombreuses crises agricoles. Pour y faire face, nous avons dû ajuster notre organisation et développer une approche plus transversale, agile et réactive dans la gestion de ces situations complexes. Afin de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents, nous nous appuyons sur notre réseau de partenaires.

Ce sont eux qui nous aident à identifier précisément les problèmes rencontrés par les exploitants, et à relayer ensuite, de manière efficace, les dispositifs d'accompagnement et les aides que propose la MSA. Pour vous donner un exemple concret, lors de la crise FCO, nous avons mis en place une coopération étroite avec les

Groupements de Défense Sanitaire (GDS) du Nord et du Pas-de-Calais, qui représentent directement les éleveurs.

Dans ce contexte, en quoi le guichet unique est-il un atout pour les adhérents ?

Dans la gestion de crises, le guichet unique de la MSA révèle toute sa valeur. Il en va de même pour notre réseau d'élus et notre présence de proximité sur le terrain.

Ces spécificités nous permettent une remontée rapide et concrète des difficultés rencontrées par nos adhérents. Et en retour, nous pouvons apporter une réponse globale à ces situations : cela inclut l'accompagnement social et financier, le soutien psychologique, les conseils en prévention, etc.

En chiffres



Inondations
fin 2023 début 2024

1 287 000 €

de dotations pour des prises en charge de cotisations (PEC)



1 310

exploitants bénéficiaires



982 €

de prise en charge moyenne des cotisations



Fièvre catarrhale ovine (FCO)

354 000 €

de dotations pour des prises en charge de cotisations (PEC)



154

exploitants bénéficiaires



2 298 €

de prise en charge moyenne des cotisations

INNOVER ET GARANTIR : PRÉPARER DEMAIN

AUDIT INSTITUTIONNEL : RENFORCER NOTRE GESTION DES MUTUALISATIONS DE PROXIMITÉ

En septembre 2024, la MSA Nord-Pas de Calais a fait l'objet d'un audit institutionnel, une démarche essentielle pour évaluer et améliorer nos pratiques. Une partie de cet audit a été consacrée à l'analyse de la gestion de nos mutualisations de proximité et à notre collaboration avec la MSA Picardie. Cet examen approfondi visait à s'assurer de l'efficacité de nos procédures et de l'harmonisation de nos pratiques au bénéfice de nos adhérents.

Une démarche d'amélioration continue
L'auditeur a analysé divers aspects de notre fonctionnement, soulignant l'importance d'une vigilance collective et d'une démarche d'amélioration continue.

Parmi les points clés examinés, on retrouve :

- L'effectivité et la mise à jour de nos procédures : s'assurer que nos règles de fonctionnement sont appliquées et adaptées.
- La traçabilité de nos échanges : documenter nos interactions, notamment avec la MSA Picardie, pour garantir une communication fluide et une compréhension partagée.
- La gestion rigoureuse de nos conventions : qu'elles concernent directement la mutualisation ou nos partenaires, leur mise à jour est cruciale.
- La clarté de nos processus d'entraide : formaliser nos collaborations avec d'autres caisses renforce notre réseau.
- La gestion précise de nos habilitations et délégations : assurer la sécurité et la bonne répartition des responsabilités.
- La disponibilité et le suivi de nos plans d'action : améliorer nos pratiques et maîtriser les risques.
- L'intégration de la déontologie et de la sécurité de l'information : respecter nos chartes et protéger nos systèmes.
- La qualité de notre gestion documentaire : assurer la fiabilité et l'accessibilité de nos informations.
- Le respect scrupuleux du RGPD (Règlement général sur la protection des données) : protéger les données personnelles de nos adhérents.



Parole d'expert



Agathe Ringeval
Responsable du
service Maîtrise des
risques et Pilotage

Quel bilan pour cet audit ?

L'audit institutionnel a permis de dresser un bilan constructif de notre gestion des mutualisations de proximité. La qualité du travail et l'implication de la MSA Nord-Pas de Calais ont été vivement saluées par les auditeurs.

Et après ?

Nous poursuivons collectivement nos efforts pour une protection sociale agricole toujours plus performante et un service de qualité optimale pour nos adhérents, en intégrant les enseignements de cet audit et en continuant à harmoniser et à formaliser nos pratiques.



CERTIFICATION SST : AMÉLIORER LA SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE MONDE AGRICOLE

Afin d'offrir un service homogène et de qualité à l'ensemble des entreprises agricoles, la MSA engage ses services de santé au travail en agriculture (SSTA) dans une démarche de certification obligatoire. Une étape importante pour renforcer la prévention des risques professionnels, le suivi de l'état de santé des salariés et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Le Dr Nathalie Delatre, médecin chef, et Caroline Degrave, pilote certification et responsable du service administratif SST, nous expliquent les enjeux de cette démarche.

Qu'est-ce que la certification SST ?

C'est une certification imposée par la réglementation, que toutes les caisses MSA doivent obtenir. Elle vise à garantir que les services de santé au travail soient rendus de manière cohérente, efficace et équitable partout en France. Cela permet d'harmoniser les pratiques et d'assurer à chaque entreprise agricole le même niveau de qualité, quel que soit son territoire.

La certification permet d'harmoniser les pratiques et d'assurer à chaque entreprise agricole le même niveau de qualité, quel que soit son territoire.

Photo : Caroline Degrave, pilote certification et responsable du service administratif SST et le Docteur Nathalie Delatre, médecin-chef.

Comment cette certification est-elle structurée ?

La certification se décline en trois niveaux, répartis sur plusieurs années :

- Le niveau 1, que nous devons atteindre avant le 1^{er} décembre 2025, repose sur ce que l'on appelle l'offre socle. Elle comprend trois missions : la prévention des risques professionnels, le suivi de la santé des salariés et l'accompagnement pour prévenir la désinsertion professionnelle.
- Le niveau 2, attendu pour 2027, s'appuie sur des indicateurs d'activité et de performance.
- Le niveau 3, en 2030, concernera l'évaluation des actions mises en place.

La MSA est-elle accompagnée dans cette démarche ?

Oui, la Caisse centrale MSA, en lien avec le cabinet OPTA S, accompagne les 35 caisses de MSA. Un comité de pilotage national a été mis en place. Nous échangeons aussi beaucoup entre caisses, ce qui permet de partager les expériences et d'avancer ensemble.

Qu'est-ce que cela change pour les équipes MSA ?

C'est un changement profond dans notre manière de travailler. Nous passons d'un fonctionnement très oral à une organisation plus structurée, avec des procédures écrites, des outils partagés, une meilleure traçabilité. Cela demande du temps et de l'énergie, mais c'est aussi l'occasion de repenser notre activité et de l'adapter aux besoins actuels.

Et pour les adhérents, quels bénéfices concrets ?

L'objectif final est de mieux accompagner les entreprises et les adhérents avec un suivi médical plus rigoureux, une prévention renforcée et, à terme, des services en ligne accessibles depuis Mon espace privé : demande de visite, dépôt du document unique, etc.

Un mot de conclusion ?

Cette certification est une opportunité de transformation positive. Elle mobilise de nombreux services en interne, mais elle vise surtout à apporter un meilleur service aux professionnels du monde agricole, dans un contexte en constante évolution.

Cette certification est une opportunité de transformation positive. Elle vise à apporter un meilleur service aux professionnels sur monde agricole, dans un contexte en constante évolution.

En chiffres*



**Le service Santé sécurité au travail de la MSA Nord-Pas de Calais.*

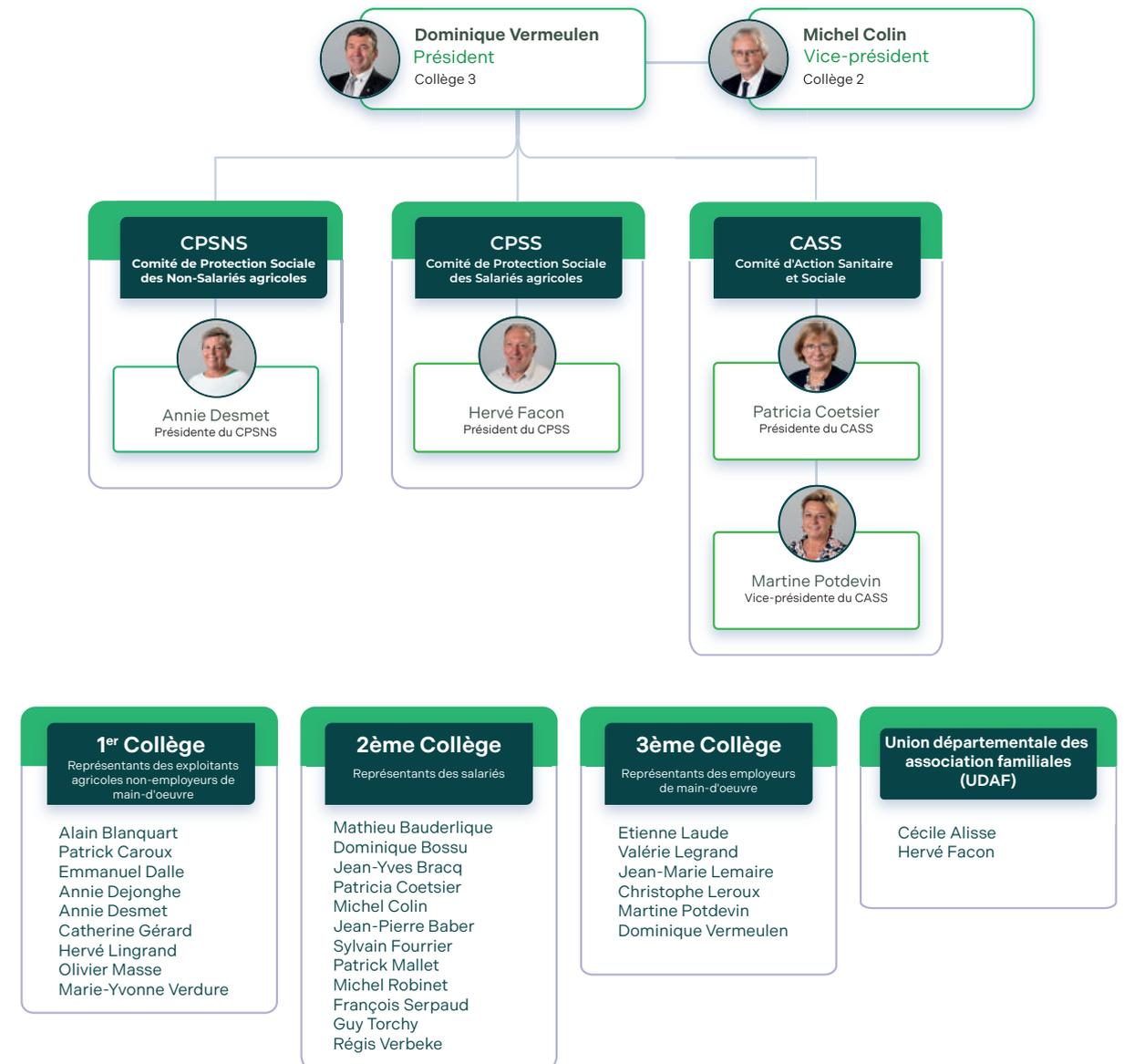




ÉLUS ET ENGAGEMENT : PORTER LES VALEURS DE LA MSA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MSA NORD-PAS DE CALAIS

Nos 558 délégués élisent pour cinq ans les administrateurs répartis en trois collèges. Les administrateurs mettent à profit leur connaissance du monde rural et des spécificités de chaque territoire pour orienter la politique de la MSA, notamment en matière de développement sanitaire et social, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services, d'aide aux agriculteurs et aux salariés en difficulté.





TERRES EN FÊTE 2024 : CÉLÉBRER LA RURALITÉ

Du 7 au 9 juin 2024 la MSA Nord-Pas de Calais participait à Terres en fête, le premier salon agricole au nord de Paris. Une quinzaine de collaborateurs et d'élus accueillait les adhérents et visiteurs sur un stand de 300 m². L'occasion de (re)découvrir l'éventail de notre guichet unique et des vastes champs de la protection sociale !



Nos élus mobilisés sur l'animation Vélos à smoothies.



Le stand de prévention santé bucco-dentaire a attiré la foule.



Le vendredi, les écoliers étaient nombreux sur le stand MSA.



Les équipes de la Relation adhérents présentes pour renseigner nos adhérents.

ÉLUS MSA : 5 ANNÉES D'ACTION

Au terme du mandat 2020-2025, les élus de la MSA ont fait preuve d'un engagement exemplaire au service des territoires, des assurés et du monde rural. Ce sont 558 élus qui ont porté la voix des adhérents et animé la vie démocratique et sociale de la MSA tout au long de ces cinq années.

Les élus ont été présents sur tous les fronts : aux côtés des populations lors des grands événements agricoles tels que Terres en Fête ou Les Terres de Jim, mais aussi au cœur des territoires, en participant à de nombreux événements locaux pour soutenir les initiatives et entretenir le lien social.

Ils ont également joué un rôle fondamental de relais et de porte-voix en faisant remonter les réalités du terrain, notamment lors des inondations de fin 2023 et début 2024, où leur réactivité et leur écoute ont permis d'alerter et de mobiliser les services concernés face à l'urgence.

Ce bilan témoigne d'un mandat riche, ancré dans les réalités humaines et territoriales, fidèle à l'esprit de proximité et de solidarité qui anime la MSA.



Les élus ont participé à 151 actions lors du mandat 2020 - 2025.



Le rôle des délégués a été primordial lors des inondations fin 2023, début 2024.



«Mon délégué, là pour moi» et toujours avec le sourire.

En chiffres mandat 2020 - 2025



Echanges entre Marc Fesneau, ancien ministre de l'Agriculture et Dominique Vermeulen, président de la MSA Nord-Pas de Calais, à Terres de Jim en 2023.



Distribution de paniers solidaires à Watten en 2022.



L'essentiel & plus encore